

MODALITES DE PRISE EN CHARGE DE LA MOBILITE

Cette mobilité s'inscrit dans le cadre du projet européen Erasmus+, Action Clé 2 -Renforcement des Capacités, DIRE-MED « Dialogue Interculturel, REseaux et Mobilité en MEDiterranée, DIRE-MED» (projet n. 574184-EPP-1-2016-1-IT-EPPKA2-CBHE-JP).

Cette mobilité sera donc financée selon les modalités prévues par le projet :

- prise en charge du billet d'avion et calculé selon le coût unitaire prévu pour le voyage (calculé sur la distance kilométrique), couvrant le transport entre la ville de résidence de l'étudiant et la ville de mobilité et les frais de visa. Le billet d'avion sera directement pris en charge par UNIMED, coordinateur du projet.

- participation aux frais de séjour calculés selon les barèmes du programme européen (entre le 1^{er} et 14^{ème} jour : 55 €/jour et entre le 14^{ème} et le 60^{ème} jour : 40€/jour), couvrant l'hébergement, les repas, l'assurance et le transport sur place. Ces per diem seront directement versés à l'étudiant.

Dr l'enseignant